



Une terre d'histoire

Exideuil 
sur Vienne

Mot du Maire

INFORMATION MUNICIPALE

Bulletin n° 32
Décembre 2024



Cher(e)s administré(e)s,

Accompagner les habitants et répondre à leurs besoins est au cœur de notre engagement.

Pourtant, il est parfois difficile pour la population de mesurer les réalisations. C'est pourquoi, nous tentons, avec les 2 parutions annuelles du journal de les rendre plus lisibles.

Notre rôle consiste à rendre notre commune attractive, accueillante et à la gérer au mieux. Notre investissement est quotidien.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne connais pas l'issue de la décision que prendra la Communauté de Communes de Charente-Limousine en matière d'urbanisme.

Les règles sont en train de s'écrire à travers le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour ensuite faire un PLUi « Plan Local d'Urbanisme intercommunal ». Le SCOT regroupe les Communautés de Communes de Charente-Limousine, Porte Océane du Limousin et Ouest Limousin.

Les règles seront identiques à tous pour la période de 2026 à 2046. Depuis le début, Thierry GANTHEIL m'accompagne dans ce long travail sur diverses thématiques.

Nous sommes intervenus plus particulièrement lors de ces rencontres, sur les sujets traitant de la consommation de l'espace et du développement économique.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Jean François DUVERGNE

**Horaires
d'ouverture
de la mairie**
Du lundi au vendredi
De 9 H à 12 H 30
Et de 14 H à 17 H 00
Fermetures :
le mardi après-midi et
le jeudi après-midi



**FIN DES
ACHATS
GROUPÉS
DE BACS
INDIVIDUELS**

Il a été mis fin aux achats groupés de bacs en mairie depuis le 1er juillet 2024.

Nous recommandons aux usagers de privilégier le dépôt au sol et pour ceux souhaitant impérativement un bac, celui-ci devra faire l'objet d'un achat personnel dans le commerce.

De mai à décembre 2025, Calitom va fournir gratuitement des bacs à tous les administrés; les sacs opaques vont disparaître au profit de sacs transparents.

BOITE A LIVRES

Nous rencontrons toujours des soucis de propreté et de rangement dans la boîte à livres dans le bourg sous la halle.

Nous insistons sur le respect de cette installation qui représente un bien commun partagé et qui fait partie de la « vitrine » communale.

Un autre emplacement pour la boîte à livres entre la boulangerie et la pharmacie est prévu ultérieurement.

Les erreurs ou omissions qui peuvent subsister dans ce bulletin municipal, malgré le soin et les contrôles de la mairie, ne sauraient engager sa responsabilité. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour un prochain bulletin municipal.

Directeur de la publication
Jean-François DUVERGNE
Responsables de la rédaction
Sonia FERNANDES
Joëlle GANTHEIL
Virginie GOURSAUD
Annabelle CLEMENT BLONDEL
Claudette CAMGRAND
Thierry GANTHEIL
Sabrina DA SILVA RIBEIRO
Isabelle DARDILLAC
Fabienne PALARD
Thibault VIGIER
Imprimé par la
Mairie d'Exideuil-sur-Vienne

5 Rue de la Mairie
16150 Exideuil-sur-Vienne
Tél. 05 45 89 01 29
mairie@exideuilsurvienne.fr
www.exideuilsurvienne.com

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918



C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrenent les notes du « cessez-le-feu ».

Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie. En cette année du 80^{ème} anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1^{ère} armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2^{ème} division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ? Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

**Vive la République !
Et vive la France.**

MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants



Merci aux agents qui ont préparé le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

Conférence : 1944 la Charente Limousine se libère

Le 23 novembre, à la salle de la Soulène, 2 historiens passionnés sont venus nous apporter le fruit de leurs dernières recherches ; des histoires secrètes de la résistance et de la libération en Charente Limousine.

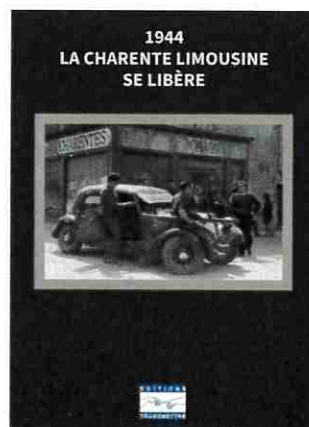
José Délias a relaté la libération de la Charente Limousine, commune après commune. Il est revenu plus longuement sur les faits survenus à Chirac et Chabonais les 31 juillet et 1^{er} août 1944.

Benôit Savy a raconté la vie de Bernard Le Lay, lieutenant-colonel, un des grands chefs maquis de Charente Limousine, né en 1911 et décédé en 1975.



Tous 2 ont présenté leur dernier livre « **1944 La Charente Limousine se libère** » co-écrit avec Joël Giraud et Céline Deveza.

Un livre riche de nouveaux textes, documents et photos qui reprend les portraits d'hommes et de femmes ayant combattu auprès de grands maquis charentais, dont de nombreux étrangers engagés dans le maquis et morts au côté des français. Merci à eux pour leur intervention et le partage de leur passion.



À L'ÉCOLE !

2 Septembre 2024 : Enfants et enseignants ont repris le chemin de l'école !

Effectifs de la rentrée

Les **90 élèves** sont répartis dans les 4 classes de la manière suivante :

- Classe de **Sophie Crémoux** : 25 élèves (1 TPS + 13 PS + 11 MS)
- Classe de **Valérie Besse** : 20 élèves (13 grande section + 7 CP)
- Classe de **Xavier Dumas** : 21 élèves (6 CE1 + 15 CE2)
- Classe de **Catherine Chochois** : 24 élèves (15 CM1 + 9 CM2)

Dans le cadre du **programme PHARE**, progr. de **lutte contre le harcèlement scolaire**, un questionnaire anonyme a été remis à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2. Pour rappel le **7 novembre** est la **journée de lutte contre le harcèlement scolaire**.

Cette année, le projet d'école commun à toutes les classes est sur le thème de l'**HISTOIRE**.

Concernant les sorties et animations, elles sont toujours dépendantes des conditions sanitaires ou météo ou de sécurité.

Voici les activités et sorties maintenues ou prévues :

- Opération "**Nettoyons la nature**" (CE1 aux CM2 le 27 sept)
- Sortie GS-CP + CE1-CE2 à l'**espace préhistoire** de Montbron
- Participation des CM à l'évènement du **VENDEE GLOBE** (+ activités)
- **Sortie nature** des GS-CP le 10 oct.
- **Elections** des représentants de parents d'élèves + des éco-délégués le 11 oct.
- 10 Séances de **piscine** pour GS-CP de déc à mars. Merci aux parents qui ont passé leur agrément et qui prennent sur leur temps personnel pour accompagner les enfants.

- **Cinéma de Noël + Père Noël**

Projets pour 2^{ème} et 3^{ème} trimestre :

- Pour tous un **intervenant musique** : 10 séances
- Semaine de la maternelle
- Semaines des maths, de la presse et du court-métrage pour les CE et CM
- Participation au **concours de lecture expressive** pour les CE et CM
- Sortie des maternelles au Château de Peyras
- En mars : spectacles de **Planète Mômes « Brunir »** (Mat. +CP) + « **L'épopée du Moyen Âge** » (CE-CM)
- Sortie CE-CM à **Cassinomagus** de Chassenon.
- En mai sortie **Village Gaulois de Esse** (CE-CM)
- Le 19.05 liaison CM2/6^{ème}
- **Journée athlétisme** pour tous en mai
- Le 27/05 **Expo-vente de printemps**
- Sur mai/juin : **Prévention routière** pour CE2 (permis piéton) + CM2 (permis internet)
- Passerelles pour les futurs TPS et PS
- Représentation fin d'année le 20.06
- Opération **Grande Lessive**
- En juillet : **journée olympiades pour tous**.

D'autres sorties ou animations pourraient être au programme d'ici la fin de l'année scolaire.

Intervenants et agents rattachés à l'école

- **L'enseignant assurant la décharge de direction le mardi** : - Mme Beillard Monique
- **Les membres du RASED** :
 - Mme Tiberti : psychologue scolaire
 - M. Brosselier : maître E pédagogie
 - M. Faure : maître spécialisé dans le relationnel
- **Les AESH (Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap)** :
 - Mmes Sandrine Pépin-Picard et Florence Bonneau
- **Les fonctions des 8 agents de la municipalité pendant le temps scolaire et en dehors** :
 - 4 ATSEM (*aides maternelles pendant le temps scolaire*)
 - 7 agents se partagent les temps de garderie (7h15 – 8h50) (12h – 13h20) (16h30 – 18h45)
 - 1 agent d'animation BCD et arts visuels (*temps scolaire*)
 - 2 agents assurent la cuisine + 1 agent pour le réfectoire.
 - Tous les 8 participent au ménage et à l'entretien des locaux de l'école et des garderies, en plus d'assurer les tâches ci-dessus en lien avec les enfants et l'école.

Remerciements du Conseil d'École

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour d'installation du **préau photovoltaïque** sur la longueur de l'école.

C'est un grand abri pour les jours d'école pluvieux mais aussi une protection des murs des classes pour les jours de soleil et de chaleur, en plus, bien entendu, de produire de l'énergie pour l'école et les bâtiments communaux.

Du côté de l'APE (Association Parents d'Élèves)

Un grand MERCI à tous les parents qui font vivre l'APE. L'APE est très importante en matière de communication et d'information : **c'est un lien entre l'école et vous, parents.**

Depuis la rentrée des classes, l'APE a organisé :

- vente de chocolats de Noël
- vente de gâteaux Bijou
- le 24.11 à la salle Soulène un « vide ta chambre » : animation qui a regroupé une 20aine d'exposants et de nombreux visiteurs.



L'engagement et les actions de l'APE bénéficient aux enfants en participant au financement d'achats/voyages.

Vous êtes invités (*si ce n'est pas déjà fait*) à rejoindre l'APE.

La commune soutient l'APE.

Bon à rappeler ...

La commune prend en charge financièrement :

- **Les fournitures scolaires** soit environ **80 € par enfant** et par an (*à la charge des familles : 0 euro*)
- **La subvention annuelle de 45 € par enfant** versée à l'école, pour les sorties scolaires et les achats pédagogiques.

A la cantine et en garderies !

Vos enfants sont choyés par les agents de cuisine de la restauration scolaire !

Cette année encore, les 2 cuisiniers régalaient petits et grands ! Toujours un max de produits bio, du fait-maison et des repas à thème de couleur ou de pays.

Les **garderies** ont la chance de se régaler une fois par semaine avec des gâteaux fait-maison ! Voici les derniers (*voir photo*)

Merci Victor et Cathy !



Les animations de la grande garderie :

- En septembre : les **Olympiades** au stade pour les grands (*basket, javelot, lancer de disque*)
- En octobre : **Grand jeu collectif au stade**
- En octobre : belles **retrouvailles avec les papis et mamies** (*un groupe fidèle qui s'agrandit pour le bonheur de tous*)



- Depuis la rentrée de novembre : préparation d'une **pièce de théâtre** avec 15 enfants motivés et volontaires ; pièce qui sera présentée devant petits et grands de l'école le 20 décembre. Le théâtre permet, même aux plus timides, de s'exprimer sans avoir à se prendre au sérieux, mais néanmoins nécessite un travail de mémoire et de surmonter sa peur.

Occuper les enfants, c'est nécessaire pour fuir l'ennui et la routine, mais avant tout primordial pour les éveiller à de nouvelles activités !

Un grand merci à tous les agents du service école, tant de la cantine que des garderies qui sont présents sur les temps périscolaires et pour certains d'entre eux sur le temps scolaire également.

Merci pour leur patience, leur disponibilité, leur écoute, leur discrétion, leur dynamisme, leur dévouement, leurs idées d'activités (*travail en lien garderie / cantine sur les repas à thème par exemple*), leur créativité, leur implication, leur attention pour tous les enfants, leur discrétion et leur bienveillance.

La municipalité fait tout pour accompagner au mieux ses agents à la réalisation de toutes leurs idées, toujours dans l'intérêt des enfants !

Dans le réfectoire pour les fêtes de fin d'année

Cette année, à nouveau, les agents en charge de la cuisine ont à nouveau décoré et illuminé le réfectoire depuis fin novembre, et leur ont préparé un calendrier de l'Avent avec des surprises pour plusieurs enfants chaque jour.



Bienvenue les lutins farceurs

Les lutins farceurs arrivent cette année à la cantine du 02 au 20 décembre 2024.

Où se cachent-ils ?

Qu'ont-ils fait comme blague ?

Aux enfants de les chercher chaque jour et de découvrir les blagues faites pendant la nuit !



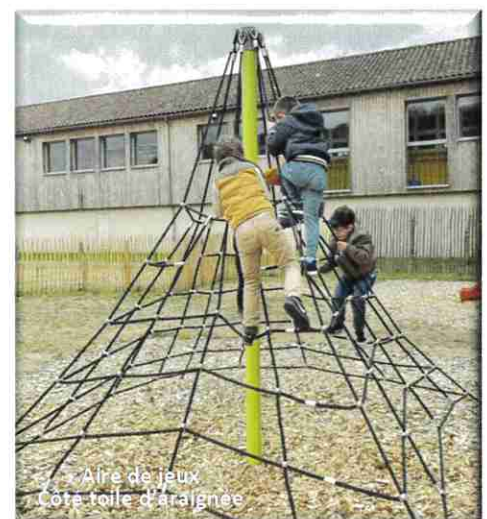
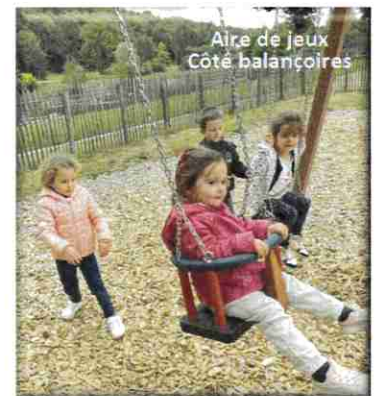
Comme chaque année, le dernier jour d'école avant les fêtes, soit le **20 décembre**, vos enfants auront un repas de Noël agrémenté de chocolats et autres friandises de la part de la **municipalité** et de l'**APE**.

Les animations de la garderie des petits :

Dès que le temps le permet et dans la mesure du possible, les petits sont amenés à l'aire de jeux à côté de l'école.

C'est toujours un moment très apprécié par tous !

Voici quelques photos des petits du mois de septembre :



Le CCAS (Centre Social d'Action Sociale)



Retrouvez tous les dossiers de demandes d'aides (jeunesse, étudiants, permis, portage de repas...) dans l'onglet CCAS sur le site internet de la commune : www.exideuilsurviennne.com

Pour plus de renseignements, venez ou appelez la mairie (numéro et horaires en première page de ce bulletin)

Pour tous les administrés, voici un rappel des aides de la commune :

Le "Pass' sport culture loisirs" (pour les 3-18 ans)

- ▶ Pour tout jeune de 3 à 18 ans
- ▶ Demeurant à Exideuil et scolarisé en maternelle, primaire, collège, lycée ou équivalent → **2 pass de 30 €**
- ▶ Ou non résidant à Exideuil et scolarisé dans son école → **Pass unique de 30 €**
- ▶ Le pass est nominatif
- ▶ Il n'est accordé qu'un seul pass par enfant et par an (ou 2 x 30 €)
- ▶ Cette aide est attribuée sans condition de ressources



Le "Pass' j'apprends à nager" (pour les 6-16 ans)

- ▶ Pour tout jeune de 6-16 ans ne sachant pas nager
- ▶ Demeurant à Exideuil et scolarisé de la maternelle au lycée ou équivalent → **Pass de 110 € maximum** destiné à financer tous les cours pour apprendre à nager
- ▶ Le pass est nominatif et accordé une seule fois.
- ▶ Cette aide est attribuée sans condition de ressources.
- ▶ Aide non cumulable avec le Pass' Charente Natation (du Conseil Départemental de la Charente)



Apprendre à nager ici, c'est gratuit !

L'aide Centres Sociaux et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

- ▶ Pour tout jeune demeurant à Exideuil et fréquentant un ou plusieurs centres
- ▶ Aide à concurrence de **50 % de la somme restant à la charge de la famille**
- ▶ Aide plafonnée à **120 € par enfant et par année civile**
- ▶ Cette aide est attribuée sans condition de ressources
- ▶ Aide non cumulable avec une autre aide du même type
- ▶ Aide compatible avec tous les centres sociaux et accueil de loisirs



L'aide aux séjours linguistiques / scolaires

- ▶ Pour tout jeune demeurant à Exideuil et scolarisé au collège / lycée ou équivalent
- ▶ Aide à concurrence de **50 % de la somme restant à la charge de la famille**
- ▶ Aide plafonnée à **200 € par jeune et par année civile**
- ▶ Cette aide est attribuée sans condition de ressources
- ▶ Aide non cumulable avec une autre aide du même type
- ▶ Aide compatible avec tous établissements scolaires



Aide ÉTUDIANTS POST-BAC ou équivalent

- ▶ Boursier / non boursier
- ▶ Majeur / mineur
- ▶ Résidant ou domicilié à Exideuil / Vienne
- ▶ Ne pas percevoir de rémunération dans le cadre des études (travail en alternance par exemple)
Les petits jobs occasionnels sans lien avec les études ne sont pas pris en compte.
- ▶ Aide de **300 € par jeune et par an**
- ▶ Aide versée sans condition de revenus (du jeune ou des parents)



Aide au PERMIS DE CONDUIRE

- ▶ Avoir moins de 21 ans (conduite accompagnée à partir de 15 ans)
- ▶ Résidant ou domicilié à Exideuil depuis plus d'un an
- ▶ Passer le permis de conduire B pour la première fois
- ▶ Aide financière plafonnée à **300€** après déduction des aides éventuellement obtenues auprès du Département, de la Région, de Pôle Emploi, de la CAF, de la mission locale, ou tout organisme public ou privé.
- ▶ Versée sans condition de revenus (du jeune ou des parents)



Les JEUX DU MERCREDI

OUVERT à TOUS ! Soyez les bienvenus pour passer un moment agréable dans la joie et la bonne humeur !

À la mairie le 2^{ème} mercredi du mois de **14h à 17h**

Prochaines dates : **11 décembre 2024 – 8 janvier 12 février – 12 mars – 9 avril – 14 mai – 11 juin 2025**

- ▶ A partir de 8 ans et sans limite d'âge - Tout mineur sera sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte accompagnateur.
- ▶ Gratuit et sans inscription
- ▶ Vous pouvez venir avec vos jeux ou emprunter ceux sur place ! (belote, jeux de société...) (ou toute autre activité de votre choix)
- ▶ Vous n'aimez pas jouer ? Pas de souci. C'est avant tout un lieu de rencontre, d'échange et de discussion pour casser la solitude et l'ennui.

Pour toute demande d'aide ou d'accompagnement social, le CCAS est à votre écoute et à votre disposition sur RDV.

Aide au PORTAGE DE REPAS à domicile

- ▶ Pour toute personne de plus de 80 ans Et sans condition d'âge si la personne est :
 - en situation de handicap occasionnel ou permanent
 - ou sortie d'hospitalisation
 - ou invalide temporairement à la suite d'accident / maladie
 - ou majeure protégée sous tutelle ou curatelle
 - ou bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- ▶ Demeurant à Exideuil sur Vienne
- ▶ Aide de 2 € par repas et par personne versée sous condition de revenus (sur la base du revenu fiscal de référence) (Personne seule : - 15 000 €) (Couple : - 20 000 €)
- ▶ Choix libre du ou des prestataires de service de livraison de repas à domicile
- ▶ Possibilité d'accompagnement pour compléter le dossier ou effectuer toute autre demande nécessaire au maintien à domicile.



Vie associative

" Le Cyclo-Club d'Exideuil/Vienne clôture sa saison 2023-2024 sur plusieurs succès : nos randonnées qui ont regroupé vététistes et marcheurs en nombre, l'école de vélo toujours active poursuit ses entraînements le samedi matin à Exideuil, la forte participation de nos membres aussi bien route que vtt à nos événements et enfin les couleurs de nos maillots qui ont changé grâce à la participation de nos sponsors que nous remercions ici (Boucheries DUMONTOUX, Cyclobofix, Debessac/Allard, DORAT électricité, LABBE TP, Logeais Stéphane, Super U Chabanais, Transports BOUYAT et bien sûr la Mairie d'Exideuil).

Côté compétition, nos jeunes se sont illustrés. En vtt tout d'abord où Thomas a terminé 3e sur la première compétition de l'année du challenge Poitou-Charentes et 2e à Nantiat. Ensuite, neuf exideuillais étaient présents au championnat départemental où Pierre s'est vu remettre le maillot de champion départemental en 20/29 ans. Enfin trois vététistes, Loukian, Thomas et Pierre sont allés représenter le club et le département de la Charente au national de vtt sur la commune de La Mothe St Heray dans le 79. Pour les compétitions sur route, le club a été représenté par Francis, Baptiste et Pierre. Ce dernier a été sacré champion départemental en 3e catégorie avant de participer au championnat national à Chablis dans le 89.

Fin 2024, nous organisons comme d'habitude notre loto qui sera le 1er Décembre avant de basculer sur 2025 et de nombreux projets à venir : randonnée de Printemps, championnat départemental de vtt, l'Exideuillaise,...



Nouvelle Saison au Club de Tir Saint Eloi : Un Renouveau Prometteur

Avec le début de cette nouvelle saison, notre club de tir sportif s'apprête à vivre des moments palpitants et enrichissants. Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, qui viennent renforcer notre équipe et apporter une énergie renouvelée.

Que vous soyez novice ou tireur expérimenté, vous trouverez votre place parmi nous !

Cette saison, notre club est dynamisé par l'élection d'un nouveau bureau, qui met un accent particulier sur l'implication des jeunes membres. Leur énergie et leurs idées novatrices insufflent un vent de fraîcheur à nos activités. Le bureau s'engage à créer un environnement accueillant et stimulant pour les jeunes et moins jeunes tireurs, favorisant leur développement et leur passion pour le tir sportif. Nous croyons fermement que ces jeunes talents sont l'avenir de notre club, et nous les encourageons à s'impliquer activement dans les projets à venir.

Ensemble, nous bâtissons une communauté solide et inspirante !

Challenges : Une saison déjà bien lancée

Les challenges ont déjà débuté, et notre club s'est illustré avec brio lors des premières. Ces événements sont une excellente occasion pour nos membres compétiteurs ou non de mettre en pratique leurs compétences et de se mesurer à d'autres clubs. L'ambiance y est toujours conviviale et la participation de chacun contribue à renforcer notre esprit d'équipe. Nous encourageons tous les membres à se joindre à nous pour les prochaines épreuves et à soutenir nos tireurs. Ensemble, faisons briller notre club sur la scène départementale, régionale et nationale. Ces événements de haut niveau sont une belle opportunité de représenter notre club et de porter haut nos couleurs. Nous préparons déjà nos équipes et mettons en place des sessions d'entraînement spécifiques pour nous assurer que chacun puisse donner le meilleur de soi-même. Nous n'oublions pas nos tireurs de loisirs, en mettant tout en œuvre pour qu'ils progressent.

Conclusion

La saison qui s'annonce promet d'être riche en émotions, en apprentissages et en réussites. Que vous soyez un membre ancien ou un nouveau venu, votre implication est la clé de notre succès collectif.



FOYER RURAL d'EXIDEUIL
LOTO

Jeudi 1er mai 2025 À 15 H
Salle de la Soultène



Nouveaux jours d'ouverture:

Vendredi et samedi
10H - 17H

L'OASIS NOUVE
BOUTIQUE ASSOCIATIVE
CHARITY SHOP

Photovoltaïque école

Un préau, avec en couverture, des panneaux photovoltaïques, a été installé à l'école.

Notre groupe scolaire se dote donc d'une possibilité pour les élèves de profiter de l'extérieur en étant abrités d'une part et d'autre part l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques est redistribuée en autoconsommation sur plusieurs bâtiments publics, comme la mairie ou la salle Soulène.



Projets Photovoltaïques

D'autres projets photovoltaïques sont en cours.

Le complexe sportif :

Qui regroupe la petite salle du complexe ainsi que le club de tir Saint-Eloi, va accueillir également un dispositif de panneaux photovoltaïques afin d'alimenter au même titre que l'école, les bâtiments communaux, en redistribution de l'énergie électrique, permettant à la collectivité de diminuer dans un futur proche sa consommation et son impact énergétique.

L'atelier technique :

Un futur atelier technique est en cours d'étude. La municipalité souhaite réaliser un bâtiment en partenariat avec une société énergétique productrice d'électricité verte, permettant une bonne gestion des coûts de construction, grâce aux panneaux photovoltaïques.

Pour ce faire, une commande publique a permis de retenir un Maître d'Œuvre et un Architecte afin d'établir la faisabilité du projet. Le maître d'ouvrage (la commune), étudie également les possibilités existantes de potentiels financeurs, sachant que la société LM Soleil participe d'ores et déjà au financement de la structure métallique et couverture du projet.



Le prochain bulletin municipal traitera plus en détail de ces projets en cours d'étude.



Les ZAeNR

C'est quoi les ZAeNR ?

Dernier gros dossier mené par la municipalité ce trimestre, il convient de vous en expliquer les atouts pour la collectivité.

Une ZAeNR est une Zone d'Accélération d'Énergie Renouvelable. Grande composante de la Loi APER qui porte sur l'évolution des projets d'installations d'énergies renouvelables sur le territoire national afin d'atteindre l'objectif neutralité carbone 2050.



Pour ce faire l'Etat a sollicité les communes afin que celles-ci délibèrent sur l'application de zones d'accélération en différenciant plusieurs types d'énergies renouvelables.

Les décideurs de la mairie ont porté leurs choix sur la mise en place d'un groupe de travail afin de balayer toutes les possibilités existantes sur le territoire de la commune et d'en invalider certaines.

La Sous-Préfecture de Confolens représentant de l'Etat des territoires de Charente Limousine, a donc été destinataire de la restitution du groupe de travail, transposée sur une délibération prise lors de la séance du Conseil Municipal du 29 octobre 2024.

Cette décision des membres du Conseil Municipal s'articule par types d'énergies renouvelables :

- **L'Énergie photovoltaïque au sol & Agrivoltaïsme**
 - Acceptation de la commune avec avis de la Chambre d'Agriculture de la Charente et avis de la CDPENAF.
- **L'Énergie photovoltaïque sur toiture**
 - Acceptation de la commune en prenant en compte les documents d'urbanisme existants.
- **L'Énergie photovoltaïque sur parking**
 - Acceptation de la commune sur zones définies sur cartographie.
- **L'Énergie hydroélectrique**
 - La commune disposant déjà d'une centrale hydroélectrique, celle-ci n'a pas souhaité étendre cette énergie.
- **L'Énergie méthanisation**
 - La commune n'a pas souhaité le développement de cette énergie sur son territoire.
- **L'Énergie éolien**
 - En cohérence territoriale, et afin de limiter l'impact paysager sur la commune, celle-ci n'a pas souhaité développer cette énergie
- **L'Énergie bois-biomasse**
 - Acceptation de la commune pour les industries présentes sur son territoire.



Station d'épuration du bourg

À chaque parution de l'information municipale, un article vous informe de l'avancée de ce projet :

Alors où en est la collectivité ?

La collectivité a procédé à l'analyse des offres de la commande publique dans le cadre des travaux de la future station d'épuration du bourg.

4 lots de travaux ont été identifiés :

Lot 1 : Réseaux avec tranchées

Lot 2 : Réhabilitation réseaux sans tranchée

Lot 3 : Poste de refoulement

Lot 4 : Station d'épuration

Les travaux qui devaient débiter en cette fin d'année seront retardés pour le premier semestre 2025.

En effet, la mairie est tributaire des aides financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, celle-ci ayant terminée le 11^{ème} programme de financement en anticipé, le projet de la commune devra donc s'inscrire dans le 12^{ème} programme, qui verra le jour en début d'année 2025.

Pour ce faire la municipalité a fait une demande de dérogation auprès de la Présidente et du Directeur Général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui a reçu une réponse favorable à l'anticipation de la conclusion de la commande publique.



Toujours afin d'anticiper le transfert de la compétence d'assainissement collectif (composante de la loi NOTRe) à la Communauté des Communes de Charente Limousine, les décideurs de la mairie d'Exideuil-sur-Vienne conservent l'objectif de produire un futur service tant quantitatif que qualitatif, à l'image des réglementations en vigueur, toujours en maintenant un coût mesuré et mesurable.

Concernant le coût et les financements du projet, à la lecture par la commission des appels d'offres, les propositions des candidats se sont trouvées avec un coût moins élevé que les prévisions estimées par les études du maître d'œuvre :

Deux financeurs ont été sollicités :

- L'agence de l'eau Loire-Bretagne pour une **subvention prévisionnelle de 503 912,00 €**
- Le Département de la Charente pour une **subvention prévisionnelle de 436 372,00 €**

Le **reste à charge prévisionnel** pour la collectivité s'élève à **583 300,00 €**

L'étude financière de la Banque des Territoires est toujours en cours car celle-ci doit attendre le retour définitif des financeurs pour s'inscrire définitivement dans le projet.

Lotissement « Vigne du Couder »

Toujours en lien direct avec le marché immobilier du territoire d'une part et de la situation financière du pays d'autre part, et après étude de la zone économique en périphérie de la commune d'Exideuil-sur-Vienne, il convient, afin d'être compétitif, de revoir le tarif du lotissement. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal a voté un nouveau tarif de **39,50 € TTC le m² viabilisé et a procédé au numérotage et à la création de noms de rue.**



Légende des noms de rue:

- | | | | |
|--|-------------------------|--|--------------------------|
| | La Vigne du Couder | | Impasse des tourterelles |
| | Impasse des Hirondelles | | Rue des oiseaux |
| | Impasse des mésanges | | |

Le mot de Liste « Ecouter-Agir-Valoriser »

Article rédigé par Sabrina Da Silva Ribeiro et Jérôme Choisy.

2020-2026 : la même histoire.

Depuis un peu plus d'un an, nous défendons à deux, seulement, vos intérêts et ceux de la commune. Notre rôle était, est et restera toujours le même : transmettre des informations essentielles.

Lors des Conseils Municipaux (CM) ou commissions, il y a débat, certes parfois tendu, c'est le principe même de la démocratie. Mais très souvent, cela se déroule dans une ambiance d'échanges constructifs et positifs. Ce qui est désolant, c'est que ce qui est dit en CM ne soit pas retranscrit de manière lisible dans les comptes rendus. Les écrits ne reflètent pas le débat, ce que nous dénonçons régulièrement et qui est retravaillé ensuite, c'est un peu tard malheureusement ! Certaines informations sont rapportées voire déformées pour prouver, par exemple, aux salariés de la commune que nous sommes contre eux. C'est faux ! Nous apprécions le travail de tous, et lors des votes d'augmentation salariale, nous ne savons pas pour qui nous votons. Chaque CM est enregistré. Nous savons et nous nous rappelons de ce que nous disons...

De plus, nous sommes très souvent avertis quelques jours avant le Conseil de certaines informations, décisions ou projets, difficile pour nous, de nous et vous renseigner. Nous sommes fréquemment mis devant le fait accompli. C'est d'autant plus difficile de nous investir quand on refuse davantage notre implication. C'est pourtant notre souhait depuis maintenant plus de quatre années, et le restera jusqu'en 2026.

Enfin, ce que nous constatons et ce qui nous inquiète depuis plusieurs mois, c'est l'absentéisme récurrent d'élus en CM ou commissions : soit ils sont absents soit ils ne siègent pas ! Or nous nous sommes tous engagés dans un mandat de 6 ans et il nous incombe donc de faire au moins acte de présence autour de la table de temps en temps, sinon autant démissionner ! Faire une commission à deux n'a pas d'intérêt, et être présent à un CM où le quorum n'est pas atteint ne l'est pas plus. A chacun de prendre ses responsabilités et d'user à bon escient de son temps pour la commune.

NUIT EN FÊTE 29 juin 2024



A chaque édition de Nuit en fête que nous travaillons un an à l'avance, nous savons déjà que des améliorations seront à apporter à la prochaine, même si nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde. Cette année, les 2 nouveautés principales étaient la concentration de la manifestation en bord de Vienne avec un espace familial derrière l'école ainsi que l'illumination de l'église.

Vous avez pu aussi constater que l'implantation du tir du feu d'artifice avait été décalée et ce, pour des raisons de distance de sécurité. La bande son sur le thème des jeux olympiques a eu du succès.

Malgré le temps menaçant, le public s'est arrêté un long moment devant les différents tableaux colorés de l'illumination de l'église réalisée par la société Enluminares de Limoges, les enfants se sont bousculés pour se faire maquiller auprès de Missa Pinceaux et se sont empressés de faire un tour de Circophone, entresort forain et musical à propulsion participative.

Les différents concerts se sont déroulés comme les autres années pour le plaisir des mélomanes.

La commune remercie de nouveau les associations présentes pour leur investissement au bon déroulement de la fête.



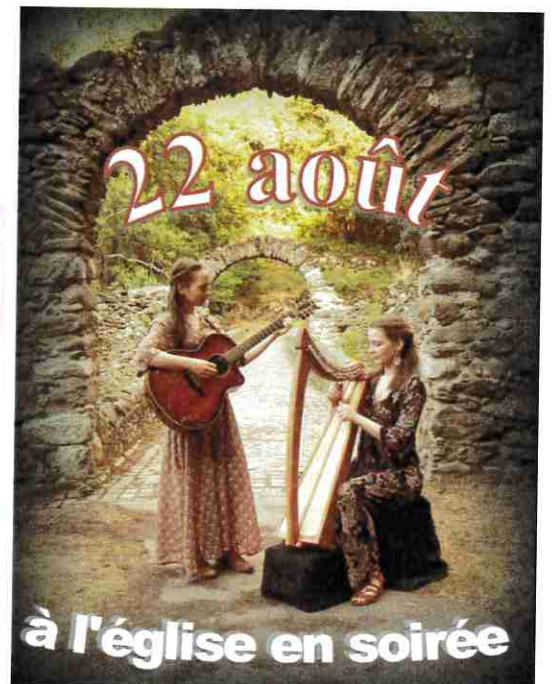
PROCHAINS VENDREDIS DE L'ÉTÉ

La date du 4 juillet est retenue pour le 1er vendredi de l'été que nous souhaiterions dédier aux enfants

25 juillet en soirée (lieu à définir)
Venez pousser la chansonnette
avec :



Encore un temps de réflexion pour trouver la bonne animation



ARAËLLE
Musique celtique

Etat civil (à partir de juillet 2024)

Naissances :

Bienvenue à :
Sayan, Louis LORRAIN
Mia, Elisabeth CROSLAND
Soigny, Stéphane, Samuel BERTIN



Mariages :

Philippe, Henri, Jacques SIMON et Marion, Ninon THOMAS
Joffrey, Camille DUVERGNE et Laura, Adeline DEBIOSSAT
Mickaël, Germain SEINE et Mélinda, Josiane, Elisabeth LOZAC'H
Maxime HÉBRÉ et Lucie LEPREUX
Théo, Jean-Pierre, Dylan, Erwan HERBERT et Amandine LANGELLIER



Décès :

Béatrice BOURGOZ
Roger MARICOURT
Henri PAGNOUX
Thérèse CHAZEABÉNIT épouse MATHÉ
Arlette, Danielle DEBET épouse LECOMTE
Daniel de la BROCHERIE



Personnes originaires d'Exideuil-sur-Vienne décédées en 2024 (mais non domiciliées dans la commune au moment du décès)

Simone ROUGIER veuve MALEVILLE

Nous portons une attention particulière à toutes les personnes originaires d'Exideuil-sur-Vienne dont le décès n'a pas été transcrit dans les registres de la mairie.

Vie pratique

Problèmes de collectes, bacs cassés, consignes de tri, bennes à verre pleines ...: votre mairie n'a pas toujours tous les éléments pour répondre à vos questions.

Contactez directement l'agent d'accueil de CALITOM au 0 800 500 429 ou via www.calitom.com



calitom



PASS VALO

Pour éviter les incivilités et comportements inappropriés subis par les agents de valorisation, et limiter les apports provenant des habitants de départements voisins qui profitent de la gratuité de nos sites, le PASS VALO sera à présenter lors de votre arrivée sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom afin d'identifier chaque usager.

DÈS MAINTENANT
DEMANDEZ GRATUITEMENT
VOTRE PASS

OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER
AUX PÔLES DE VALORISATION
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM

soit en retournant le formulaire envoyé dans votre boîte aux lettres et aussi disponible sur www.calitom.com

soit en enregistrant la demande électronique sur www.calitom.ecocito.com

Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.

Des questions ? Vous pouvez appeler le 05 45 97 90 77, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Vous habitez depuis peu sur la commune, Faites-vous connaître à la mairie.

Notre service administratif est là pour vous accompagner



Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ? À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de la JDC, un certificat de participation sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire.

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

Rappel :

Le bourg de la commune est placé sous vidéosurveillance



Création du Chemin bord de Vienne



Les agents techniques de la collectivité ont réalisé le chemin rural permettant de relier Exideuil-sur-Vienne à Chabonais le long de la Vienne.

La boucle totale s'étend sur 9,5 km. Vous pourrez profiter d'un cadre champêtre et agréable, incitant à la promenade.

Ce projet s'est articulé sur plusieurs étapes de travaux :

- Le terrassement de l'intégralité de la partie du chemin sur le territoire de la commune.
- L'acheminement de « tuf » en partenariat avec les travaux menés sur l'usine SOFPO et offert par celle-ci.
- L'étalement du « tuf » dans le terrassement afin de créer l'emprise du chemin.



Acquisition

L'ancien tractopelle du service technique devenu obsolète, la collectivité a fait le choix d'acquérir un nouveau matériel.

Deux options ont été étudiées, la location, mais trop coûteuse pour la municipalité, ou l'acquisition, choix retenu.

Pour ce faire un marché public a été déposé pour lequel 4 entreprises ont candidaté.

Après négociation, la société M3 a remporté le marché pour la livraison du tractopelle de marque JCB pour un montant total TTC de 116 400,00€, déjà utilisé dans le cadre des travaux du chemin rural de bord de Vienne.

Ce nouvel outil permet aux agents communaux de travailler en toute sécurité avec du matériel moderne et adapté à leur utilisation.



Stationnement Bourg

Les travaux de stationnement dans le bourg devant les commerces qui étaient évoqués dans le dernier bulletin municipal de juin 2024 sont achevés.

4 places de parking ont été réalisées avec des arrêts minute permettant une meilleure fluidité des stationnements.

